

Gilberte Brossolette, née Bruel le 27 décembre 1905 à Paris et morte le 18 février 2004 à Fontainebleau

Entrée au Palais du Luxembourg en 1946, elle y siège comme élue de la Seine, l'ancien département de Paris, jusqu'en 1958. Journaliste de profession, elle entre en Résistance en 1940, part pour Londres en 1942 et participe aux assemblées constituantes en 1944 et 1945. C'est la première femme vice-présidente du Sénat.

Gilberte Brossolette est journaliste quand l'armistice de 1940 est signé et que Vichy lui interdit d'exercer son métier. Avec son mari, Pierre, ils organisent dès l'automne des réunions secrètes chez eux. Dans leur librairie rue de la Pompe, elle met en place une « boîte aux lettres » clandestine pour les Résistants.

En 1942, après plusieurs perquisitions à leur domicile et l'interrogatoire de leur fils par les autorités, Gilberte et Pierre Brossolette décident de partir pour Londres. Une fois en Angleterre, elle s'occupe de faire le lien entre le Commissariat à l'Intérieur de la France Libre et la BBC.

Après la mort de son mari en 1944, elle rentre en France et reprend son activité de journaliste à la Radiodiffusion française. Elle reçoit la médaille de la Résistance pour ses activités en Angleterre et devient chevalier de la Légion d'Honneur.

Active à la Fédération Socialiste de l'Aube dans les années 1930, elle demeure socialiste après la Libération. En 1944 et 1945, Gilberte Brossolette siège à l'Assemblée consultative provisoire puis est élue à la seconde Assemblée Constituante pour la SFIO. C'est dans ce cadre qu'elle demande l'inéligibilité des porteurs de la Francisque, la décoration attribuée par le régime de Vichy marquant l'estime du Maréchal Pétain.

En 1946, elle fait partie des 21 femmes élues au Conseil de la République, l'ancêtre du Sénat. Elle en est élue vice-Présidente la même année, faisant d'elle la première femme à présider une séance au Sénat et à y prendre la parole. Dotée d'une « *capacité naturelle à présider* », d'après son fils Claude, elle reste à ce poste jusqu'en 1954.

Siégeant au sein de la commission des Affaires étrangères et de la Presse, domaine présenté comme masculin, elle s'engage sur des sujets européens comme le statut du Conseil de l'Europe ou encore la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

Gilberte Brossolette reprend par la suite ses activités de journaliste à la radio et tient une chronique sur la politique étrangère. Elle meurt en 2004, à l'âge de 98 ans.